

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2015
(Article L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

➤ Compte rendu des décisions prises par le Maire en vertu de sa délégation générale.

1°) Attribution des marchés à procédure adaptée :

Numéro arrêté	Fournisseur ou prestataire	Objet marché	Montant HT	Montant TTC	Date décision
2015-03	VIAS SAS Châtellerault	<i>Ecole Demarçay</i> tranche 2, lot 1, menuiseries extérieures	61 177,19€	73 412,63€	16 06 2015
2015-04	JOUBERT SARL Châtellerault	<i>Ecole Demarçay</i> tranche 2, lot 2, électricité	12 797,30€	15 356,76€	16 06 2015
2015-05	BOUCHET FRERES SAS Biard	<i>Ecole Demarçay,</i> tranche 2, lot 3, peintures et revêtements	9 725,24€	11 670,29€	16 06 2015
2015-06	GUERIF Christine Migné-Auxances	Réalisation esquisse aménagement chiffrée zone Péninguette	19 300,00€	23 160,00€	16 06 2015
2015-07	TOURAINNE VI SARL Ville aux Dames (37)	Achat véhicule neuf type polybenne*	33 750,00€	40 500,00€	27 07 2015

*reprise ancien véhicule au prix de 8 400€ TTC

2°) Autre décision

- Arrêté n° CPTA 2/2015 du 20 juillet 2015 pour le renouvellement de la ligne de trésorerie pour une durée d'un an auprès de la Caisse d'Epargne (Montant maximum = 300 000€, taux d'intérêt = index EONIA + marge 1,50%).

➤ ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

1°) Le conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

2°) Le conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

3°) Le conseil municipal donne son accord à la création d'un syndicat sur le bassin du Clain Nord, et émet un avis favorable sur le projet de périmètre et les statuts du nouveau syndicat. Celui-ci est issu de la fusion du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Clain, le Syndicat intercommunal d'études, d'entretien et de gestion des bassins versants de l'Auxance et de la Vendelogne, Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la Vallée du Miosson, le Syndicat d'aménagement de la vallée de la Boivre et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de la Pallu.

➤ VOIRIE ET RESEAUX

- 4°) Le conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activités 2014 du Syndicat Energies Vienne et de ses entreprises (SERGIES, SOREGIES et SRD).
- 5°) Le conseil municipal a pris acte de la présentation du compte rendu d'activité 2014 pour la concession GrDF (Gaz réseau Distribution France).
- 6°) Le conseil municipal approuve la nouvelle convention Vision Plus avec la SAEML SOREGIES, applicable à compter du 1^{er} janvier 2016.
- 7°) Le conseil municipal donne son accord pour acquérir auprès des consorts FOUQUETEAU une emprise foncière d'environ 438m², issue de la parcelle cadastrée YM 129, pour un montant forfaitaire de 425€, pour l'aménagement d'un bassin d'orage et autorise Madame le Maire à signer l'acte notarié et tous documents à intervenir.

➤ URBANISME

- 8°) Le conseil municipal émet un avis favorable à la modification n°2 du Programme Local de l'Habitat 2010-2015 afin d'étendre son périmètre à la commune de Ligugé.

➤ FINANCES & FISCALITE

- 9°) Le conseil municipal décide de conserver le coefficient multiplicateur à la valeur de 8,50 pour une application au 1^{er} janvier 2016 sachant que sauf délibération contraire, ce coefficient restera à 8,50 pour les années à venir.
- 10°) Le conseil municipal prend acte de la cession du véhicule immatriculé 9927 TK 86 pour un montant de 8 400€.

➤ ACCESSIBILITE

- 11°) Le conseil municipal approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) tel qu'il a été présenté et autorise Madame le Maire à signer les documents nécessaires à sa mise en application.

➤ ADMINISTRATION GENERALE

- 12°) Le conseil municipal prend acte de la modification de la composition de la commission « Culture », suite à une erreur matérielle.

COMMISSION MUNICIPALE	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
CULTURE	LHERAHOUX Michel MANOIR Laurence ROYER Angélique RIVIERE Fabien POHU Valérie GENDRONNEAU Elisabeth <i>VITALIS Catherine</i> <i>BOUSNINA Fatiha</i>	BILLY Luc PARRA Isabelle <i>GILLE Mireille</i> <i>MAZIERE Jean-Marc</i>

- 13°) Le conseil municipal décide d'adhérer à l'association intercommunale TGV-Qualité de Vie et de verser la cotisation de 100€ au titre de l'année 2015.
- 14°) Le conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activité 2014 de la communauté d'agglomération de Grand Poitiers.

Fait à Migné-Auxances, le 23 septembre 2015

Le Maire,
Florence JARDIN

